

Yves PERRIER,  
Directeur général - Président du comité exécutif

<http://le-groupe.amundi.com/Un-acteur-engage/Developper-une-finance-responsable>

## ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'AMUNDI DANS *act4nature*

Lors de sa création en 2010, Amundi a fait de la responsabilité sociale et environnementale l'un de ses quatre piliers fondateurs. Nous avons été précurseurs dans l'affirmation de la responsabilité du secteur financier dans l'exercice de politiques d'investissement responsables. Cet engagement est fondé sur des convictions fortes.

En premier lieu, nous sommes convaincus que le secteur financier, en tant que financeur de l'économie réelle, a un rôle à jouer pour la construction d'un monde durable, aux côtés des parties publiques et des acteurs privés.

En second lieu, une performance financière durable suppose des stratégies de long terme, liant ainsi création de valeur et pratiques responsables des entreprises.

En tant que gestionnaire d'actifs, nous sommes soucieux d'investir les avoirs de nos clients dans des entreprises dont nous apprécions la qualité. Pour bien connaître une entreprise, nous prenons en compte les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans les analyses et décisions d'investissement, en complément des critères financiers traditionnels. Notre analyse ESG des entreprises s'appuie ainsi sur 36 critères, dont 15 sont génériques et communs à l'ensemble des émetteurs quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques selon les secteurs.

La biodiversité constitue l'un de nos 3 critères environnementaux génériques et est donc prise en compte dans l'analyse ESG des 5 500 émetteurs que nous couvrons.

En tant qu'investisseur, il s'agit pour nous d'étudier les risques et opportunités liés à certains enjeux de développement durable dans la stratégie des entreprises.

En matière de biodiversité, une mauvaise gestion des impacts peut entraîner des risques aussi bien opérationnels, réglementaires, que réputationnels ou encore de marché pour une entreprise.

On assiste par exemple à une évolution des exigences de consommation en faveur d'une production et d'approvisionnement plus responsables et respectueux du capital naturel et des écosystèmes.

À l'inverse, une bonne gestion peut être porteuse d'opportunités d'affaires : création de nouveaux marchés (recyclage, réutilisation des déchets), économies de production (optimisation de l'usage des ressources naturelles), voire avantage concurrentiel (auprès d'une clientèle soucieuse de protéger la biodiversité).

En complément de l'analyse des entreprises et secteurs, les analystes ESG produisent des études thématiques approfondies liées aux grands enjeux du développement durable. La biodiversité et l'impact sur les écosystèmes y sont souvent identifiés comme des défis importants pour appréhender les risques futurs.

Voici quelques exemples des impacts analysés dans nos « Discussion papers », publiés régulièrement et disponibles sur [www.amundi.com](http://www.amundi.com) :

- Huile de palme, le dilemme environnemental (juin 2017) : la déforestation, la culture, la pollution des sols ont des conséquences très néfastes sur de nombreuses espèces endémiques, dont les emblématiques orangs-outans et tigres de Sumatra.

- L'extraction minière en eaux profondes (août 2017) : les recherches scientifiques des dernières années ont permis la découverte d'une vie importante à de grandes profondeurs. Ces espèces sous-marines et micro-organismes sont menacés de destruction ou de perturbations importantes liées au bruit, aux vibrations et la lumière induits par l'extraction minière en eaux profondes.

- L'extraction du charbon (octobre 2016) : les problèmes liés à la pollution des ressources environnantes (l'air, l'eau, la mer) mettent en péril la biodiversité, comme le drainage minier acide (DMA), impliquant l'acidification des eaux douces à grande échelle.

Amundi soutient ainsi activement les émetteurs engagés dans des démarches de progrès et conscients de la valeur accordée aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que les initiatives collectives en faveur de l'environnement, du climat et d'enjeux sociétaux.

### Amundi est donc heureux de soutenir *act4nature* et s'engage à :

- 1 Poursuivre et renforcer la prise en compte de la biodiversité** dans l'analyse ESG des entreprises et la recherche thématique,
- 2 Mettre les questions liées à la biodiversité** à l'agenda de nos rencontres et de notre dialogue avec les entreprises, dans le cadre de notre processus d'engagement continu,
- 3 Intégrer les enjeux de biodiversité**, quand cela se justifie, dans le cadre de notre politique de vote,
- 4 Produire**, d'ici fin 2019, un indicateur interne de notre action relative à la biodiversité : nombre d'entreprises avec lesquelles nous aurons abordé le sujet chaque année.